

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 900

présenté par

M. Breton, M. Cochet, M. Le Fur, M. Perrut, M. Sermier, M. Straumann, M. Abad, M. Courtial,
M. Dhucq, M. Lazaro, M. Jean-Pierre Barbier, Mme Duby-Muller, M. Decool, M. Voisin, M. Le
Mèner, M. Jean-Pierre Vigier, M. Poisson, Mme Louwagie et M. de La Verpillière

ARTICLE PREMIER**(RAPPORT ANNEXÉ)**

À l'alinéa 31, supprimer le mot :

« refonder ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Améliorer le climat scolaire pour une école sereine est depuis toujours un objectif légitime du système éducatif